

Compte rendu de la commission voirie du 19/11/2018

Présents : A.Chapat , G. Locatelli, Mr Corréard et Mme Lacoste (Vienne Condrieu Agglo) Mr Luc Bourguignon (Bureau d'études Ingérop).

1) CHOIX D'UN ITINERAIRE adapté pour les grumiers desservant une exploitation forestière hameau des Combes. Le bureau Ingérop a étudié un itinéraire empruntant la route du Plan et la partie supérieure de la route des Combes. Il préconise un renforcement de certains secteurs de la route du Plan et l'amélioration du dangereux virage au-dessus de l'exploitation forestière. Aucune étude n'est faite sur la partie inférieure de la route des Combes et la route du Grand Mongey.

Cette unique proposition ne satisfait pas les élus luzinaizards qui rappellent aux services de V.C.A. que ces derniers s'étaient engagés à faire réaliser une étude de résistance de la voirie sur les 2 itinéraires possibles. Aucune décision ne sera prise avant les résultats connus de cette étude qui est actuellement en cours suite à l'exigence des élus. Dès les résultats connus, une nouvelle réunion aura lieu en mairie en présence de toutes les parties concernées. C'est uniquement après cette ultime réunion que le conseil municipal aura à délibérer pour choisir l'itinéraire le moins dommageable pour tous.

2) SECURISATION DE LA ROUTE DU PLAN. (Entre le carrefour route du Plan/ route de l'église et l'entrée du lotissement "Le coteau des mésanges").

Un avant-projet est présenté aux élus. Les fossés seront busés afin de permettre la réalisation de trottoirs. 2 passages surélevés seront implantés sur cette portion de voie. V.C.A. assurera la maîtrise d'œuvre et le financement de ce projet, la commune ne supportant que les frais de terrassement et busage, soit environ 12 000,00 Euros, ainsi que la signalisation verticale. Les élus présents exigent la création d'un piège à gravier au bas de la "Vieille route du Plan" afin d'empêcher les matériaux issus des ravinelements lors des violents orages de pénétrer et obturer les tuyaux situés en aval. Cette réalisation entrainera une petite acquisition foncière afin que cet ouvrage puisse être curé mécaniquement.

3) PROGRAMME DE VOIRIE 2017

L'entreprise Roger MARTIN n'a toujours pas rectifié les malfaçons sur l'enrochement de la route de Serpaize. V.C.A. fera un rappel.

4) PROGRAMME DE TRAVAUX 2018

Arrivée du conducteur de travaux de l'entreprise Colas (Ayant réalisé les travaux cette année).

Plusieurs imperfections ont été signalées par les élus locaux, à savoir:

- Date du début des travaux non communiqués aux élus.
- Aucun itinéraire de déviation mis en place lors d'une route barrée.
- Une certaine désinvolture envers les élus lorsqu'ils ont eu connaissance du début des chantiers.
- Accotements non stabilisés route du Plan et mauvais raccord entre enrobé et ancienne chaussée.
- Travaux route de Fourgeon ne correspondant pas à la prévision initiale.
- Revêtements bi-couches réalisés sans la scarification prévue route de St Germain et Trémoula.
- Panneaux "Gravillons" non posés à la fin du chantier pour signaler le danger.
- Borne disparue au droit du stade de rugby.
- Travaux non réalisés rue des Rossignols (Stationnements sécurisés).

Toutes ces malfaçons seront reprises par l'entreprise et le décompte final de travaux recalculé par rapport à la réalité.

Une meilleure concertation entre le bureau d'études, V.C A., l'entreprise Colas avec les élus locaux aurait certainement évité une grande partie de ces imperfections, la commission locale étant composée de "gens de terrain" compétents et expérimentés.

Des réserves seront émises quant à la réalisation de nouveaux travaux par cette entreprise sur la commune. Mr le Maire et le 1er adjoint rencontreront le directeur de l'entreprise pour lui ré-exprimer leur mécontentement.

5) PROGRAMME 2019

A définir en début d'année, en fonction des conditions climatiques de l'hiver et du comportement de notre voirie.

Merci à la commission pour tout le travail réalisé.

V.C.A.=Vienne Condrieu Agglomération